

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 8 janvier 2019 portant nomination (régisseurs d'avances
et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Pau**

NOR : JUSB1901027A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Lori LAPORTE-ARRAMENDY, actuellement secrétaire administrative stagiaire, est, à la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Pau.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de PAU, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 8 janvier 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, la cheffe du bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle,



Aude TORCHY